



Toulouse, le 20 mai 2022

Communiqué de presse

L'ENTENTE POUR LE CANAL DU MIDI SOUTIENT LA COURSE TRANS'OCCITANIE

Les membres de l'Entente pour le canal du Midi soutiennent le relais sportif « Trans'Occitanie » organisé par la Ligue de Sport Adapté Occitanie qui se tiendra du 19 au 24 mai sur le canal latéral à la Garonne, le canal du Rhône à Sète et le canal du Midi, où l'arrivée est prévue le 24 mai à Narbonne. Une subvention de 10 000 euros est ainsi allouée par l'Entente à l'organisation de cette manifestation, véritable traversée sportive de la Région Occitanie le long du canal du Midi, et promouvoir l'universalité de cet ouvrage d'exception pour les personnes en situation de handicap mental et psychique.

UNE COURSE SOLIDAIRE À L'ÉCHELLE DU CANAL DU MIDI

Les membres de l'Entente pour le canal du Midi ont souhaité soutenir cette manifestation sportive et inclusive pour rappeler que le canal du Midi porte des valeurs d'universalité qui vont au-delà des aspects patrimoniaux et culturels. La recherche de moments de convivialité et de partage, après deux années de crise sanitaire, est également un objectif partagé autour du canal du Midi.

La Trans'Occitanie Sport Adapté est une traversée sportive et solidaire de la région qui se fera en plusieurs étapes à travers des relais multisports, accessible aux personnes en situation de handicap, groupes scolaires, entreprises, clubs sportifs, familles. 1 000 personnes en situation de handicap mental et/ou psychique sont attendues.

L'ENTENTE POUR LE CANAL DU MIDI

Les membres de l'Entente pour le canal du Midi qui regroupe l'Etat, la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée, Voies navigables de France, ainsi que les Départements de l'Aude, de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Tarn, participent activement à la mise en valeur et au rayonnement du canal du Midi, ouvrage emblématique de l'Occitanie.

Outre leur engagement dans le cadre de l'Entente pour le canal du Midi, la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée soutient financièrement cette manifestation sportive, ainsi que le Conseil départemental de l'Aude.

À propos du Canal du Midi :

Imaginé et construit sous le règne de Louis XIV par un homme de génie, Pierre-Paul Riquet, pour relier la mer Méditerranée et l'Océan Atlantique, le canal du Midi est l'un des canaux les plus emblématiques du réseau navigable national. Il constitue l'une des réalisations de génie civil les plus extraordinaires de l'ère moderne, qui ouvrit la voie à la révolution industrielle. Le souci de l'esthétique architecturale et des paysages créés qui anima son concepteur en fit non seulement une prouesse technique, mais aussi une œuvre d'art. Avec ses 360 km de canaux et de rigoles d'alimentation et ses 328 ouvrages, le canal du Midi entre Toulouse et l'étang de Thau, est inscrit au Patrimoine Mondial de l'Unesco depuis 1996. Propriété de l'État, géré par Voies navigables de France, il constitue un symbole fort pour la région Occitanie, son rayonnement, tant au niveau national qu'international, contribuant fortement à l'attractivité régionale et à son économie touristique.

Canal-du-midi.com

Contacts presse

Préfecture de région

Marie LATREILLE DE FOZIÈRES: 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU: 06 70 85 30 75

Margot SCHERER: 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr

Voies navigables de France Sud-Ouest

Astrid Le Vern

07 63 73 80 90

astrid.levern@vnf.fr